



Katrin JADIN
Députée fédérale
Echevine de la Ville d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résolution relative à la protection des droits des femmes et à la participation des femmes dans le processus de paix en Afghanistan déposée par le Groupe MR à la Chambre!

- Bruxelles, le 13 avril 2021 -

Depuis l'annonce du retrait des troupes américaines en Afghanistan par l'ancien président en 2020, les femmes « progressistes » y subissent d'énormes frayeurs. Régulièrement, des femmes impliquées dans la société doivent faire face à des violentes attaques à leur encontre, certaines mêmes mortelles de la sorte qu'un climat de peur s'est à nouveau installée dans le pays.

Afin de trouver un accord sur le futur de l'Afghanistan, des négociations intra-afghanes réunissant les Talibans, le gouvernement afghan et des représentants de la société civile sont en cours depuis près d'un an. Bien que des accords de principe ont quelque peu pu être trouvés, la priorité des **Talibans** consiste toutefois à négocier une forme de gouvernance basée sur une **loi islamique stricte**.

Il faut savoir qu'avant l'évincement des Talibans en 2001, les femmes et les filles étaient soumises à de graves restrictions à leurs libertés et à de sévères violations de leurs droits fondamentaux, en ce compris toutes sortes de discriminations comme des restrictions d'accès aux soins de santé, à l'éducation, au travail en dehors de la maison, voire même à l'aide humanitaire. Selon UNICEF, 2,2 millions de filles ne sont toujours pas encore scolarisés. Des chiffres qui pourraient à nouveau s'aggraver si le pays retourne à la loi islamique stricte.

« Après de nombreuses années de terreurs et d'attaques sanglantes, il est certes urgent et fondamental que les parties mettent enfin un terme au conflit mais **cette paix ne peut en aucun cas se faire au détriment des femmes** », réclame la Députée Katrin JADIN (MR). À cet effet, le groupe MR à la Chambre vient récemment de déposer une proposition de résolution visant justement à la protection des femmes et des filles afghanes.

« Dans notre résolution, nous plaidons que la **coalition internationale garde une attention toute particulière à la promotion et à la protection des droits et libertés fondamentaux des femmes et filles en Afghanistan** ainsi qu'elle soutienne les initiatives de la société civile qui œuvre en faveur d'une amélioration des droits et libertés des femmes et des filles en Afghanistan, notamment en lien avec les violences à l'encontre des femmes », explique la Députée libérale qui est à l'initiative de la résolution et qui espère trouver une large majorité pour son texte.

D'après le texte du MR déposé au Parlement fédéral, il revient à la communauté internationale de s'assurer que les droits fondamentaux des femmes et des filles afghanes soient reconnus et respectés dans le cadre des discussions en cours. **Que le processus de paix prenne pleinement en considération leurs intérêts et que l'accord ne signifie pas pour elles un retour en arrière en termes de droits et libertés**. Le rôle et les droits des femmes dans les situations de conflit sont essentiels.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN**

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : katrin@jadin.be